	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

Annexe X







ACCIDENTOLOGIE

Mot de recherche : Abattoir







N° 37102 - 27/09/2009 - FRANCE - 59 - DUNKERQUE
G46.32 - Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande

Un feu se déclare vers 23 h dans un bâtiment administratif de 100 m² dans un abattoir. Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances. Aucune information n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération ; 16 employés sont en chômage technique. Le sinistre a été causé par un fax qui s'est enflammé. Le 23 juin 2010, l'entreprise sera victime d'un nouvel incendie (ARIA 38506).







N° 37183 - 09/09/2009 - FRANCE - 14 - VILLERS-BOCAGE
D35.22 - Distribution de combustibles gazeux par conduites







 Une pelleteuse endommage vers 15h25 une tête de branchement sur une canalisation en polyéthylène (DN 110) et une fuite de gaz se produit. Sur place 10 min plus tard, les services concernés ne parviennent pas à couper l'alimentation qu'à 17h40 (par fermeture du robinet au poste). Pendant ce temps, les pompiers établissent un périmètre de sécurité, coupent la circulation et installent 1 lance en protection ; 18 personnes sont évacuées et regroupées dans une salle municipale. La réparation de la canalisation prive 627 clients dont 9 importants (abattoir, entreprise de transformation de la viande...).

N° 36283 - 15/06/2009 - FRANCE - 58 - COSNE-COURS-SUR-LOIRE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie









 Une pompe de relevage de la station de traitement des effluents d'un abattoir disjoncte et un mélange de sang et d'eau s'écoule dans la LOIRE via les fossés. La préfecture est informée et les services des eaux se rendent sur place. La pompe est remise en service, interrompant le rejet. Les effluents se diluent dans l'eau et il ne persiste pas de coloration dans les eaux du fleuve.

N° 36025 - 01/04/2009 - FRANCE - 06 - NICE
C10.1 - Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande







 Dans un abattoir situé dans un entrepôt de 20 000 m², une fuite d'ammoniac de réfrigération résiduel se produit vers 11h30 sur une conduite en cuivre (???) de 14 mm associée à un réfrigérateur industriel ; 6 ouvriers incommodés refusent d'être transportés à l'hôpital. Les pompiers effectuent des mesures et colmatent la fuite avec une pinoche. Ils diluent le gaz avec une lance et ventilent les locaux. Le chantier est fermé à tout travaux et une entreprise spécialisée dépollue le bâtiment. La fuite se serait produite lors de travaux de réfection au rez-de-chaussée du bâtiment.

N° 35839 - 19/05/2008 - FRANCE - 29 - LANNILIS
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

Dans un abattoir de volailles, vers 6 h, une canalisation d'effluents chargés en matières organiques

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

(plumes, sang, graisses...) se rompt au niveau d'un coude situé au dessus d'une toiture. Les effluents s'écoulent pendant 1 heure environ, sur le toit du bâtiment puis au sol et rejoignent le réseau pluvial puis le MILIN AL LENN laissant des résidus organiques sur les berges. Vers 14h30, une société spécialisée cure la buse d'eaux pluviales, pompe 10 m³ d'eau polluée et de plumes dans le ruisseau et évacue 200 kg de sable. Le 21/05, un technicien de l'organisme de gestion des milieux aquatiques analyse la qualité de l'eau (O2 dissout, pH, NH4+), il ne détecte pas de trace de pollution. Par manque d'entretien préventif, le séparateur « plumes / eaux usées » fortement sollicité est tombé en panne, un bouchon de plumes se serait formé en amont provoquant la rupture de la canalisation en PVC d'un diamètre de 180 mm servant au transit des effluents industriels vers la trémie du séparateur. Etant à l'extérieur, le matériau de ce tuyau subit un vieillissement prématuré par le rayonnement solaire. Il est aussi soumis à de fortes vibrations provoquées par la pompe servant à l'acheminement des effluents vers la trémie qui se situe à environ 5 m de hauteur. L'exploitant ne dispose pas d'éléments techniques concernant la pression exercée par le fluide transporté dans les conduites et la compatibilité de celles-ci en terme de résistance mécanique à la pression et aux vibrations qu'elle subit. Par ailleurs aucune procédure de surveillance particulière n'existe pour ce secteur de l'abattoir. La fragilisation de la canalisation par les facteurs évoqués ci-dessus n'a donc pu être détectée. Avertie le 20/05, l'Inspection des Installations Classées se rend sur place le 23/05 et constate les faits. Elle remarque aussi des écoulements de condensats huileux en sortie du réseau d'air comprimé. Suite à cet accident, l'exploitant fait réaliser un audit afin de caractériser les risques de pollutions accidentelles, annexé de propositions d'améliorations pour la réduction de ces risques, il actualise les plans des réseaux de l'établissement qu'il réorganise et sécurise. Il prévoit de mettre en place : des rétentions adaptées, une vanne d'isolement sur la conduite d'eau pluviale, un déboureur-séparateur d'hydrocarbures au niveau du réseau pluvial des parkings et un bassin de confinement des eaux susceptibles d'être polluées (eaux pluviales et eaux d'extinction d'incendie). Il couvre les secteurs « quai de réception volaille vivante » et « portique déchets » et remplace les canalisations à risque par des conduites en inox. Il augmente le volume de la rétention de l'aire de stationnement des camions sous la trémie de séparation "plumes/effluents" qui n'a pas pu contenir les effluents accidentellement rejetés. Il prévoit des solutions de confinement des eaux susceptibles d'être polluées pendant la réalisation des travaux de mise en conformité (boudins absorbants, bouchons,...).

N° 34179 - 02/02/2008 - FRANCE - 79 - POMPAIRE
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



Un très violent incendie embrase à 10h45 un ancien abattoir de 1 000 m² repris depuis peu par un nouveau groupe industriel. Des témoins circulant sur une départementale proche et très fréquentée aperçoivent une épaisse colonne de fumée noire, puis constatent qu'un bâtiment est la proie des flammes et donnent l'alerte. La gendarmerie met en place un périmètre de sécurité. Un représentant des autorités locales est également sur les lieux. Les secours qui redoutent une explosion en raison des matériaux présents et de la présence de bouteilles de gaz, déploient un important dispositif : 32 pompiers de plusieurs centres de secours, 9 véhicules, 3 lances à débit variable... Le feu est circonscrit à 12h33 et déclaré éteint à 17h50. Une surveillance est organisée pour la nuit. Aucune information n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération. Sept employés sont en chômage technique. Une enquête est effectuée pour déterminer l'origine et les circonstances exactes du sinistre.

N° 33280 - 24/07/2007 - FRANCE - 04 - SISTERON
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Dans un abattoir, un feu se déclare à 5h16 dans un bâtiment abritant 1 000 brebis ; 700 meurent carbonisées. Aucune information n'est donnée sur les dommages éventuels subis par les installations de réfrigération et les chambres froides.

N° 32814 - 30/01/2007 - FRANCE - 22 - LAMBALLE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie





Dans une station d'épuration d'un groupe de production et d'abattage porcin, une fuite de 300 m³

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

d'effluents pré-traités provenant du bassin de tampon (BT) n°2 se déverse dans le bassin d'orage de 1 500 m³ (bassin "Bausoleil") de la commune suite à la rupture du raccordement de canalisation des pompes de refoulement du BT n°2 vers le BT n°1 vers 6h30. Le transfert d'effluents entre les 2 bassins tampon est interrompu et, à 8h30, l'agent de la communauté de la communes ferme la vanne d'arrêt du bassin d'orage (clôturé et fermé) qui alimente un autre bassin (bassin "Bocage") dans lequel il constate une faible quantité de mousse. Dans la matinée, les 1800 m³ (1500 m³ initiaux + 300 m³ déversés) du bassin "Beausoleil" sont vidés et, par précaution, 1000 m³ d'eau sont pompés dans le bassin "Bocage". Ces effluents sont envoyés vers le traitement physico-chimique de la station de traitement de l'abattoir. La canalisation du bassin tampon n°2 s'étant rompue suite à un défaut de conception, elle sera refaite afin d'éviter d'autres incidents. L'exploitant de l'abattoir contacte le syndicat de traitement des eaux des communes voisines pour qu'il prenne en charge ses effluents pollués en attendant que la canalisation soit remplacée le 02/02. Le bassin "Beausoleil" est remis partiellement en eau afin de réaliser des analyses. Celles-ci étant conformes, le bassin d'orage communal est remis en service. Cet incident montre que la réaction et l'organisation interne et les services extérieurs à l'entreprise ont bien fonctionné et ont évité une pollution du milieu. Un nouvel arrêté prévoit l'exercice concernant le fonctionnement des bassins d'orages et des pollutions accidentelles.

N° 31725 - 30/04/2006 - FRANCE - 35 - MONTAUBAN





C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Une fuite d'ammoniac (NH₃) se produit vers 13 h sur les installations de réfrigération d'un abattoir. Les employés colmatent la fuite, mais des concentrations de 40 à 70 ppm sont mesurées dans 4 chambres froides de 400 m² et 7 m de haut dans lesquelles ont stockées 60 t de viande. Un employé souffre de légères irritations oculaires. Les pompiers assainissent les lieux à l'aide d'un ventilateur grand débit, les concentrations chutant entre 15 et 20 ppm vers 23 h. L'opération se prolonge durant la nuit. Le lendemain vers midi, la viande est examinée par les services vétérinaires et stockée dans une semi-remorque. Les chambres froides sont nettoyées. L'abattoir reprend son activité le surlendemain.

N° 30832 - 12/10/2005 - FRANCE - 42 - LA TALAUDIÈRE

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie








Un feu se déclare à 12h58 dans la salle des machines d'un établissement de transformation de viande de 15 000 m² dans lequel 2 prestataires de service intervenaient sur un transformateur TG-BT (maintenance ?). Selon les informations disponibles, le sinistre a été initié par un arc électrique sur le transformateur. D'importants moyens humains et matériels sont mobilisés : 74 pompiers, une quinzaine de véhicules... Une épaisse fumée complique l'intervention des secours dans cette unité industrielle reliée par un tunnel à l'abattoir municipal. La déflagration d'une armoire électrique blesse un employé. Un pompier est légèrement brûlé et intoxiqué par les dégagements de fumées. Les 150 employés du site sont évacués et les locaux sont désenfumés. L'intervention des secours s'achève vers 14 h. L'incendie a détruit 20 % de la surface de l'établissement, dont une partie de la salle des machines et des zones de stockage des viandes. Les eaux d'extinction ont été polluées par des substances issues de la dégradation thermique des carcasses d'animaux, ainsi que des panneaux isolants et des fluides frigorigènes de type R22 provenant des installations de réfrigération endommagées. Mis en sécurité, l'établissement est privé d'eau potable, d'électricité durant 48 h, de téléphone durant 72 h et de gaz durant 10 jours. Les locaux de production sont nettoyés, 2,5 t de liquide de rinçage et 1,3 t de frigorigène pollué sont récupérées et éliminées. Un nouveau disjoncteur est installé sur le groupe froid. La stabilité de la toiture fragilisée par les flammes sera contrôlée par un organisme tiers. Les dommages matériels sont évalués à 1 400 Keuros, les travaux de nettoyage et décontamination à 750 Keuros et les pertes de production à 7 500 Keuros.

N° 30981 - 03/08/2005 - FRANCE - 77 - MEAUX

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un feu se déclare dans une armoire électrique associée aux installations de réfrigération d'un abattoir municipal. Aucune conséquence grave n'est à déplorer. L'intervention semble avoir mobilisé des

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

employés, pompiers volontaires internes, ainsi que des sapeurs-pompiers externes.

N° 30372 - 27/07/2005 - FRANCE - 24 - SAINT-VINCENT-DE-COSSE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Dans un abattoir, un feu se déclare au niveau de la salle des machines de 200 m² associée à un entrepôt réfrigéré. Des risques d'effondrement de la charpente métallique et de propagation de l'incendie à des gaines techniques sont redoutés ; 25 employés sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

N° 31156 - 07/06/2005 - FRANCE - 01 - SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



Les effluents résiduels d'un abattoir de volailles polluent le bief d'AUGIOR, affluent de la REYSSOUZE. La pollution organique provoque un colmatage des supports et la réduction de la diversité des habitats, un appauvrissement en oxygène et une présence excessive de nitrites, particulièrement toxiques pour les poissons. L'administration constate les faits.

N° 29918 - 30/05/2005 - FRANCE - 49 - DAUMERAY
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



Une fuite d'ammoniac vers 8h30 sur les installations de réfrigération d'un abattoir de volailles incommoder 11 employés qui sont hospitalisés. Les pompiers évacuent 60 autres personnes dont 13 sont examinées sur place par des médecins. L'intervention mobilise 34 pompiers et 12 véhicules, dont une CMIC et 6 ambulances, durant 2h30. La gendarmerie s'est également rendue sur les lieux.

N° 29346 - 04/03/2005 - FRANCE - 22 - LAMBALLE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un feu d'origine accidentelle se déclare dans un abattoir de 3 000 m². Les pompiers sauvent 150 veaux et concentrent leurs efforts sur la protection de la partie administrative du bâtiment ; 130 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant à la nature des installations de réfrigération et aux éventuels dommages subis par ces dernières.



N° 28541 - 16/09/2004 - FRANCE - 74 - BONNEVILLE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie



Du sang se déverse dans le réseau d'eaux pluviales puis pollue l'ARVE à la suite d'une mauvaise manipulation lors de son transfert de la cuve de stockage vers la citerne de ramassage. L'inspecteur constate que la cuve de stockage de l'abattoir n'est pas munie de cuvette de rétention et propose au préfet un arrêté de mise en demeure de respecter cette prescription.

N° 27978 - 07/09/2004 - FRANCE - 24 - RIBERAC
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un feu d'origine électrique se déclare dans le local technique d'un abattoir abritant les groupes de froid d'une installation de réfrigération. L'incendie est éteint avant l'arrivée des secours. Les services

 	DOC – N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

vétérinaires posent des scellés sur les chambres froides.

N° 27969 - 03/09/2004 - FRANCE - 16 - SAINT-MICHEL
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○○○○○○

† ○○○○○○

🌱 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Une station de traitement de déchets d'abattoirs pollue sur 2 km un ruisseau affluent de la CHARENTE en déversant des lambeaux de chair et du sang dans le réseau pluvial.

N° 29428 - 03/09/2004 - FRANCE - 16 - SAINT-MICHEL
C10.1 - Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

■ ○○○○○○

† ○○○○○○

🌱 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Les EAUX CLAIRES sont polluées par un liquide rougeâtre qui, selon les pompiers, serait du sang provenant d'abattoirs.

N° 27816 - 30/08/2004 - FRANCE - 64 - LONS
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○○○○○○

† ○○○○○○

🌱 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Une fuite d'ammoniac se déclare au niveau des installations de réfrigération d'un abattoir. Les 40 employés évacués sont en chômage technique.

N° 27825 - 07/08/2004 - FRANCE - 91 - CORBEIL-ESSONNES
G46.32 - Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande

■ ○○○○○○

† ○○○○○○

🌱 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Un feu se déclare dans un abattoir de 300 m² à proximité de plusieurs entreprises. Un pompier est légèrement blessé au genou. Aucune précision n'est donnée quant à la présence et aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

N° 28285 - 25/06/2004 - FRANCE - 29 - GUERLESQUIN
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



■ ○○○○○○

† ○○○○○○

🌱 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Des effluents d'un abattoir de volailles polluent le GUIC provoquant la mortalité de poissons sur 12 km.

 	DOC – N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

N° 27187 - 30/05/2004 - FRANCE - 64 - ANGLET

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un feu se déclare dans un abattoir ; 40 employés sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par l'installation de réfrigération.

N° 26143 - 06/01/2004 - FRANCE - 51 - VITRY-LE-FRANCOIS

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie



A partir de 11h55, 100 à 200 kg d'ammoniac (NH3) s'échappent en 2 h des installations de réfrigération en rénovation d'un abattoir. Pour réduire de 4 300 kg à 125 kg la quantité d'NH3 mise en œuvre sur son site, l'exploitant a décidé d'installer un circuit frigorifique à circulation d'eau glycolée. La société spécialisée qui doit modifier l'unité fait elle-même appel à un sous-traitant pour poser les nouvelles canalisations du circuit eau glycolée. Le jour de l'accident et bien qu'il n'ait pas à intervenir sur les réseaux existants, un employé de ce sous-traitant qui souhaite rendre plus aisée la pose d'une nouvelle tuyauterie, décide de sectionner une canalisation qu'il pense être hors service ; celle-ci était en fait connectée au circuit froid de l'atelier de découpe de l'établissement. Les pompiers sont alertés et les 200 employés du site sont évacués, l'un d'entre eux étant hospitalisé 72 h à la suite d'un malaise respiratoire. Le personnel de maintenance en tenue étanche parvient à arrêter les compresseurs et à fermer les vannes de distribution ; l'un des opérateurs légèrement brûlé au front au-dessus de son masque lors de l'intervention pourra cependant reprendre son travail le lendemain. La quantité d'NH3 perdue correspond au volume de frigorigène contenu dans la canalisation sectionnée. Les pompiers ont installé un rideau d'eau pour limiter la diffusion du nuage d'NH3 et aéré les lieux par ventilation mécanique puis naturelle. A la suite de l'intervention, 609 mg/l d'azote ammoniacal sont rejetés dans les eaux usées traitées par la station d'épuration communale.

N° 25711 - 08/10/2003 - FRANCE - 42 - FEURS

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un incendie se déclare en pleine nuit dans le local technique d'un abattoir. Le feu détruit le système électrique et la réfrigération du site. Trente cinq personnes sont en chômage technique.

N° 25501 - 03/09/2003 - FRANCE - 33 - BORDEAUX

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un feu dans un abattoir détruit un bâtiment abritant du fourrage et des animaux ; les animaux ont été sauvés et mis en sécurité.



N° 25364 - 15/08/2003 - FRANCE - 71 - BRANGES

C10.89 - Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.



Un feu se déclare dans le centre de conditionnement des œufs d'un élevage avicole industriel soumis à autorisation puis se propage à 2 poulaillers en fonctionnement dont l'un était vide. Les secours maîtrisent le sinistre avec 6 petites lances. 10 000 poules périssent dans l'incendie, les animaux restants sont éliminés en abattoir dans les jours qui suivent. Suite à cet incendie, la présence de fioul est détectée dans une mare en aval. L'hydrocarbure provient d'une cuve, reliée au groupe électrogène, non équipée d'une rétention malgré les prescriptions antérieures de l'inspection des installations classées, et s'est infiltré dans le réseau pluvial du site. Les autres étangs en aval ne sont pas impactés. L'inspection des IC demande à l'exploitant de pomper le fioul dans la mare, de nettoyer les canalisations pluviales et de curer les terres polluées. Les déchets récupérés devront être traités par une entreprise agréée.

N° 25191 - 27/07/2003 - FRANCE - 14 - BEUVILLERS

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un incendie se déclare dans un abattoir. Les pompiers mettent plusieurs heures pour maîtriser le sinistre. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

N° 25898 - 16/07/2003 - FRANCE - 01 - MEZERIAT

C10.13 - Préparation de produits à base de viande

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

🌱 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

€ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Accidentellement déversés sur l'aire de stationnement d'un abattoir de porcs, des hydrocarbures polluent l'IRANCE et la VEYLE. L'administration constate les faits. L'exploitant épand des produits absorbants sur le sol.

N° 24686 - 01/06/2003 - FRANCE - 49 - MAULEVRIER

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un feu se déclare dans un abattoir de pigeonneaux de 700 m² ; 40 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération.

N° 23026 - 06/09/2002 - FRANCE - 44 - SAVENAY

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un incendie se déclare dans un abattoir de 800 m². 6 lances à débit variable sont utilisées pour l'extinction du feu. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

N° 21228 - 20/06/2001 - FRANCE - 29 - GUERLESQUIN

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

🌱 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

€ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Des eaux résiduelles provenant d'un abattoir de volailles polluent le GUIC. Les pompiers installent un barrage. La faune aquatique est mortellement atteinte. La police de la pêche et la gendarmerie constatent les faits. Des échantillons sont prélevés pour analyses. Cette pollution a pour origine la rupture d'une canalisation à la suite de travaux réalisés par une société extérieure sur le site de l'abattoir.

N° 20234 - 13/04/2001 - FRANCE - 94 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○



🌱 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

€ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Un feu se déclare dans un abattoir de 4 000 m². Un périmètre de sécurité est mis en place durant l'intervention qui mobilise d'importants moyens humains et matériels durant 2 h. Selon les premières indications de la police, un laveur haute pression de poids lourd aurait initié l'incendie, puis les flammes auraient atteint une citerne à mazout et généré d'épaisses fumées noires. Aucune précision n'est donnée quant à la présence d'une installation de réfrigération et aux dommages éventuels subis par cette dernière.

N° 20921 - 01/04/2001 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES

C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

🌱 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

€ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Dans un abattoir de volaille, la rupture d'un robinet entraîne un rejet de sang dans le MOURGON. Cette pollution se produit alors que le nouvel exploitant procède à de gros investissement pour moderniser le système d'épuration.

N° 19976 - 20/02/2001 - FRANCE - 79 - FAYE-L'ABBESSE
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

Un incendie détruit 600 des 2 000 m² d'un abattoir de volailles abritant les chaînes d'abattage et le stockage des cartons. Les secours utiliseront une caméra thermique pour localiser le foyer du sinistre. Aucune pollution notable de l'environnement n'est observée. Les 48 employés de l'établissement sont en chômage technique. Aucune information n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération. La gendarmerie effectue une enquête.

N° 19425 - 15/12/2000 - FRANCE - 79 - BRESSUIRE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Dans un abattoir, un violent incendie ravage une salle contenant des installations électriques. D'importants moyens d'intervention dont une CMIC sont mobilisés durant une matinée. Les installations de réfrigération utilisant de l'ammoniac ne seront pas atteintes. Les fumées qui ont gêné les secours, se sont répandues en quelques minutes dans l'établissement, rendant 250 carcasses impropres à la consommation. Des travaux effectués sur d'anciennes chaudières dans un bâtiment appartenant à une autre société seraient à l'origine du sinistre. Le feu s'est propagé rapidement jusque dans les sous-sols de l'abattoir par les gaines électriques et le revêtement des murs. Huit jours seront nécessaires pour décontaminer les locaux et remettre en état les installations électriques ; des mesures de chômage technique sont redoutées (70 salariés). Le procureur de la république demande l'intervention d'un expert pour déterminer l'origine et les circonstances exactes du sinistre.

N° 19848 - 15/10/2000 - CANADA - 00 - SAINT JEAN
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

🌱 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○



€ ■ ■ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Un incendie se produit dans une usine de transformation de viande de porc. 70 pompiers de 3 départements mettent plusieurs heures pour l'éteindre. Les dommages causés à la réfrigération et à l'atelier de désossement entraînent la fermeture d'un abattoir et la mise au chômage technique de 200 personnes. Les dégâts matériels sont estimés à plus de 9.4 MF.

N° 18892 - 09/10/2000 - FRANCE - 03 - SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

Un incendie dans un abattoir de poulets détruit 3 000 des 6 000 m² de l'établissement. Les bâtiments administratifs sont préservés, mais des ateliers de découpe, ainsi que des unités de stockage, de conditionnement et d'expédition sont détruits. L'alerte a été donnée par des employés du service de maintenance et de nettoyage. Aucune information n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

N° 18143 - 30/06/2000 - FRANCE - 94 - VITRY-SUR-SEINE

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

YYY.YY - Activité indéterminée

- ○○○○○○ Dans un bâtiment de 3 000 m² sur 2 niveaux regroupant plusieurs entreprises dont des organismes de recherche pharmaceutique, divers ateliers et des abattoirs, un incendie détruit 1500 m² occupés entre autres par un fabricant de fenêtre et un graveur industriel. Un périmètre de sécurité est mis en place. La fumée dégagée gêne considérablement la circulation automobile. L'intervention mobilise 130 pompiers et d'importants moyens hydrauliques ; le sinistre est maîtrisé en 1 h. Aucune précision n'est donnée quant à la présence et aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération (abattoirs).
- † ○○○○○○
- 🌱 ○○○○○○
- € ○○○○○○

N° 18090 - 26/06/2000 - FRANCE - 70 - LUXEUIL-LES-BAINS

C10.13 - Préparation de produits à base de viande

Dans un abattoir, un feu se déclare dans un local technique abritant des produits chimiques. Il n'y a pas de chômage technique. Les installations de réfrigération et les chambres froides n'ont pas été endommagées.

N° 18611 - 24/06/2000 - FRANCE - 29 - QUIMPERLE

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

- ○○○○○○
- † ○○○○○○ Des rejets de matières organiques provenant d'un abattoir polluent le DOURDU, affluent de la LAÏITA et provoquent une mortalité de poissons.
- 🌱 ○○○○○○
- € ○○○○○○

N° 17202 - 10/01/2000 - FRANCE - 77 - BOISSISE-LA-BERTRAND

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

- ○○○○○○ Du fuel pollue la SEINE à la suite d'une fuite sur une cuve enterrée dans un abattoir. Un arrêté d'urgence impose à l'exploitant le dégazage et la dépose du réservoir dans les plus brefs délais, une expertise de la cuve, la fourniture des plans des réseaux de collecte des eaux pluviales et des eaux usées, des analyses de sols pour délimiter la zone polluée, ainsi que les travaux de décontamination nécessaires.
- † ○○○○○○
- 🌱 ○○○○○○
- € ○○○○○○

N° 17283 - 09/11/1999 - FRANCE - 63 - CLERMONT-FERRAND



C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

- ○○○○○○
- † ○○○○○○ Une soupape s'ouvre sur le circuit de réfrigération d'une capacité de 3 t d'un abattoir ; 400 kg d'ammoniac sont émis à l'atmosphère. Deux employés intoxiqués sont hospitalisés dont l'un restera sous surveillance 48 h. Le personnel et les utilisateurs sont évacués.
- 🌱 ○○○○○○
- € ○○○○○○

N° 16618 - 22/10/1999 - FRANCE - 60 - FORMERIE

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

- ○○○○○○ Sur les installations de réfrigération d'un abattoir, une fuite se produit sur une bride de canalisation reliée à un réservoir contenant 4 t d'ammoniac. Le personnel est évacué et le réservoir est isolé.
- † ○○○○○○

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

🌳 ○○○○○○

🇫🇷 ○○○○○○

N° 16304 - 11/09/1999 - FRANCE - 44 - CHATEAUBRIANT
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

🔥 ○○○○○○

👤 ○○○○○○

🌳 ○○○○○○

🇫🇷 ○○○○○○

Un feu qui pourrait avoir pour origine un court-circuit dans un local abritant des emballages, se déclare la nuit dans un abattoir spécialisé dans la découpe de bovins. Des riverains alertent le gardien qui prévient les pompiers. L'intervention dure 5 h. Sur 3 niveaux, 6 des 10 000 m² de l'établissement (secteurs de découpe, de transformation et d'expédition, locaux administratifs et informatiques) et 400 carcasses de veau (2 MF) sont détruits. Seules la zone d'abattage des veaux et les installations de réfrigération contenant 3,5 t d'ammoniac (NH₃) sont épargnées, mais 270 personnes sont en chômage technique. L'établissement reprend partiellement ses activités le mois suivant, après expertise des installations de réfrigération et vidange des canalisations situées dans les locaux frigorifiques à reconstruire. L'isolation des tuyauteries lors du sinistre a permis de limiter les fuites à moins de 0,1 t d'NH₃ ; des pompiers ont cependant été incommodés par des fuites du frigorigène chloro-fluoré mis en œuvre dans les installations de réfrigération.

N° 16949 - 04/09/1999 - FRANCE - 22 - COLLINEE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

🔥 ○○○○○○

👤 ○○○○○○

🌳 ○○○○○○

🇫🇷 ○○○○○○

Dans un abattoir, du jus d'équarrissage à la suite d'une négligence pollue le BAYOT, la RANCE et le bief de QUI QU'EN GROGNE. La faune aquatique est mortellement atteinte sur 17 km. Dans le bief, le préjudice de la mortalité de 1 200 kg de truites est évalué à 113 KF.

N° 14127 - 03/08/1998 - FRANCE - 29 - GUERLESQUIN
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

🔥 ○○○○○○

👤 ○○○○○○

🌳 ○○○○○○



🇫🇷 ○○○○○○

Les rejets organiques d'un abattoir de volailles polluent le MILIN-COZ. La faune aquatique est mortellement atteinte et le milieu est colmaté. Des prélèvements sont effectués. Des agents assermentés constatent les faits.

N° 12647 - 21/03/1998 - FRANCE - 22 - PLEVIN
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

Un feu se déclare dans un abattoir de volailles alors que seule une équipe de nettoyage se trouve sur les lieux. Un mégot jeté dans une corbeille serait à l'origine du sinistre. Une alarme couplée aux sprinklers se déclenche, alertant une société de surveillance située à quelques kilomètres. Celle-ci prévient les secours qui interviennent en moins de 10 mn. L'incendie est maintenu puis maîtrisé dans la partie emballage de l'établissement (700 m² des 4 000 m² de l'usine), seule partie qui sera détruite. Le feu a été rapidement maîtrisé grâce au bon fonctionnement du système d'extinction automatique à eau. Les dommages sont limités et les installations de réfrigération mettant en œuvre un frigorigène chloro-fluoré ne sont pas atteintes.

N° 14586 - 17/03/1998 - FRANCE - 29 - LAMPAUL-GUIMILIAU
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

🌿 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

€ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Des rejets d'abattoir polluent en permanence le LAMPAUL, le QUILLIVARON et l'ELORN. Une station de potabilisation des eaux doit arrêter ses pompages. Des prélèvements sont effectués. Des agents assermentés constatent les faits.

N° 11855 - 04/11/1997 - FRANCE - 30 - ALES

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

🌿 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

€ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Le GRABIEU, affluent du GARDON, est pollué par plusieurs mètres cube de sang. Celui-ci qui a probablement débordé d'un égout bouché, proviendrait d'un abattoir ou d'un établissement de vente de viande en gros situés à proximité. Les secours alertés par des riverains diluent rapidement le rejet pour éviter une putréfaction massive. Aucune station de captage d'eau ne se trouve sur cet affluent et aucune conséquence n'a été observée sur la faune aquatique.

N° 11771 - 02/11/1997 - FRANCE - 22 - SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

🌿 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

€ ■ ■ ■ ■ ○ ○

De nuit et en l'absence du personnel, un feu se déclare dans un abattoir de volailles de 7 000 m². Des riverains donnent l'alerte. Malgré d'importants moyens, les pompiers ne peuvent que protéger les installations de réfrigération à l'ammoniac et locaux techniques construits en dur. La combustion des emballages et films plastiques provoque l'émission de fumées noires, 6 t de frigorigène chloro-fluoré (R22) sont détruites. L'usine est ravagée, 330 t de marchandises sont saisies et éliminées, dont 110 t de volailles mises en décharge et recouvertes de 25 t de chaux 15 jours plus tard. Les effluents aqueux sont traités. Les dommages et pertes d'exploitation s'élèvent à 90 et 70 MF, 280 employés sont en chômage technique. Une expertise judiciaire est réalisée.

N° 11508 - 11/08/1997 - FRANCE - 22 - SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

🌿 ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

€ ■ ○ ○ ○ ○ ○

Dans le couloir d'un abattoir de volailles, un feu se déclare de nuit 15 mn après la remise sous tension des installations électriques. Un technicien coupe l'alimentation électrique du site, intervient avec un extincteur, mais doit quitter les lieux gêné par l'abondante fumée émise. Les pompiers maîtrisent rapidement le sinistre. Le feu a démarré au niveau d'un double néon après défaillance d'un condensateur. Les installations de réfrigération ne sont pas atteintes. Les eaux d'extinction et de lavage seront traitées en station. Un équarrisseur doit détruire 90 t de viande. Les dommages sont évalués à 2,3 MF.



N° 14703 - 13/07/1997 - ALLEMAGNE - 00 - VERL



C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

† ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

Dans un abattoir, une explosion de propane se produit en dehors des heures ouvrées. Aucune victime n'est à déplorer et seul le bâtiment de l'entreprise est endommagé. Une fuite sur une canalisation serait à l'origine du sinistre. L'explosion s'est produite au niveau des rigoles d'évacuation de sang à la suite de l'inflammation du gaz sur un contact électrique monté sur le réservoir intermédiaire de stockage





 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

 ○○○○○○ réfrigéré utilisé pour recueillir le sang. Les dommages matériels sont évalués à 1 000 000 DM. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération et à une éventuelle fuite de frigorigène.
 ○○○○○○





N° 11229 - 29/05/1997 - FRANCE - 72 - BONNETABLE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un feu se déclare dans la salle de découpe d'un abattoir. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération ; 45 employés sont en chômage technique.





N° 10371 - 08/01/1997 - FRANCE - 33 - BORDEAUX
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

 ○○○○○○ Un incendie violent et fumigène se propage durant 3 h dans un abattoir et un bâtiment abritant un marché de la viande. Le feu s'est déclaré près d'une rampe d'éclairage (tube fluorescent) fixée sous le faux-plafond d'une salle d'abattage. Des extincteurs, puis un RIA sont employés sans succès sur ce départ de feu peu accessible et qui se développe rapidement (panneaux sandwich, revêtement bitumeux). Sur les lieux 10 min après le 1er appel alors que 2 000 m² sont déjà embrasés, 120 pompiers interviennent ; l'un d'eux légèrement blessé sera hospitalisé. Selon les services de secours, la vitesse de propagation du feu dans les panneaux, voisine de 2,1 m/min, est comparable à celle d'un feu de forêt. Sur les 9 000 m² du complexe, réaménagé et mis aux normes européennes en 1989 (170 MF d'investissement), 4 500 m² sont détruits. Les installations de réfrigération bien isolées seront par contre été épargnées. A la suite du sinistre, 220 employés sont en chômage technique. Les dommages matériels et pertes d'exploitation sont évalués à 82 MF.
 ○○○○○○
 ○○○○○○
 ■■■○○○

N° 10279 - 30/12/1996 - FRANCE - 69 - MONTAGNY
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

 ○○○○○○ Un feu se déclare dans un abattoir de volailles. L'incendie détruit 1 200 m² de bâtiment. 20 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération. Un pompier est légèrement blessé lors de l'intervention. Les dommages matériels sont évalués à 18 MF et les pertes d'exploitation à 4 MF.
 ○○○○○○
 ○○○○○○
 ■■■○○○



N° 10373 - 23/11/1996 - CANADA - 00 - SAINT DAMASE
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

 ○○○○○○ Un incendie détruit une usine de viande de volaille comprenant l'abattoir et les ateliers de conditionnement. Les pompiers éteignent le feu en 4 h. Une personne est incommodée par les fumées. Les dommages s'élèvent à 0,5 M\$. Aucune précision n'est donnée quant à une éventuelle fuite du fluide frigorigène contenu dans les installations de réfrigération.
 ○○○○○○
 ○○○○○○
 ■○○○○○

N° 9647 - 31/07/1996 - FRANCE - 53 - SAINT-QUENTIN-LES-ANGES
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

Dans la nuit, un incendie se déclare dans un abattoir de volailles. Des camions, 2 bâtiments (1 500 m²), 4 000 carcasses de pigeons et 400 couples sont détruits, ainsi que les installations de réfrigération de l'établissement. L'intervention mobilise des moyens importants. Les 15 employés de l'établissement seront temporairement répartis sur 2 autres sites. Un acte criminel est probablement à l'origine de l'incendie. La gendarmerie effectue une enquête. L'usine sera reconstruite sur un autre site.

N° 9834 - 24/04/1996 - BELGIQUE - 00 - BRUXELLES

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie



Un incendie se déclare sur les installations de réfrigération à l'ammoniac d'un abattoir. Un épais nuage de fumée noire menace la population. Les employés et les animaux de l'abattoir sont évacués. La population a ordre de se confiner. La fumée intoxique 7 pompiers. Atisé par un vent violent, le feu détruit 2 400 m² de bâtiments récents et se propage à quelques bâtiments voisins. Un défaut électrique serait à l'origine du sinistre.

N° 9011 - 18/08/1995 - FRANCE - 56 - BIGNAN

C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



A la suite d'un déversement permanent provenant d'un abattoir, le KERGONFLELZ et le KERIOLAS sont pollués. On note la disparition progressive du poisson sur 2 km. Une poursuite est envisagée

N° 7053 - 27/07/1995 - FRANCE - 41 - SAVIGNY-SUR-BRAYE

C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



Dans un abattoir de volailles, un feu se déclare dans un local technique électrique en sous-sol, à la suite d'un court-circuit sur l'un des appareils d'une batterie de 7 condensateurs (sans PCB). Une épaisse fumée noire se répand dans les salles situées à l'étage par l'intermédiaire des conduits contenant les câbles électriques. Un employé, intoxiqué alors qu'il intervient dans le local avec un extincteur, est hospitalisé 24 h. Aucune fuite du frigorigène contenu dans les installations de réfrigération n'est observée. Les services techniques de l'électricité coupent le courant. Les pompiers maîtrisent le feu puis ventilent les locaux. Le sinistre représente un coût total de 375 KF ; 24 t de viandes de dindes altérées sont saisies (185 KF). Aucune nuisance de voisinage n'est enregistrée.

N° 8077 - 21/06/1995 - FRANCE - 29 - LANDREVARZEC

C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



Les rejets d'un abattoir de volailles surchargent la station d'épuration communale. Les eaux usées mal traitées rejoignent le ruisseau de KEREFFREN et provoquent la mort de nombreux poissons.

N° 6293 - 12/01/1995 - FRANCE - 24 - BOULAZAC

C10.13 - Préparation de produits à base de viande





Un incendie détruit le transformateur d'un abattoir ; 30 personnes sont en chômage technique. L'alimentation électrique d'une société voisine, assurée par le même transformateur, est interrompue et une partie du personnel doit également être mis en chômage technique. Les installations de réfrigération ne sont pas atteintes.

N° 3028 - 16/11/1994 - FRANCE - 53 - LAVAL

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie



Plusieurs fuites d'ammoniac se produisent sur les installations de réfrigération des abattoirs municipaux. Une CMIC effectue des mesures de toxicité. Les employés sont évacués et en chômage technique

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

† ○○○○○○ durant 48 h.

‡ ○○○○○○

€ ○○○○○○

N° 7738 - 20/10/1994 - FRANCE - 56 - PLOURAY
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

■ ○○○○○○

† ○○○○○○

‡ ○○○○○○

€ ○○○○○○

Un dysfonctionnement de la station de traitement des eaux d'un abattoir de volailles provoque le relarguage d'un effluent non traité dans le STAVEN affluent de L'ELLE. La pollution est signalée par une usine d'eau potable située 17 Km à l'aval du point de rejet. Des analyses effectuées en ce point révèlent une teneur en ammonium voisine de 2 mg/l (0.1 mg/l habituel). La faune du cours d'eau étant déjà pratiquement inexistante, aucune mortalité piscicole n'a pu être constatée.

N° 5949 - 13/10/1994 - FRANCE - 35 - RENNES
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○○○○○○

† ○○○○○○

‡ ○○○○○○

€ ○○○○○○

Dans un abattoir, les employés d'une société de nettoyage mélangent de l'acide nitrique et de la Javel. Un nuage de chlore intoxique 17 personnes ; 9 employés sont examinés sur place, 5 autres et 3 pompiers sont hospitalisés. Les 120 employés de l'usine sont évacués.

N° 5876 - 13/09/1994 - FRANCE - 22 - SAINT-NICOLAS-DU-PELEM
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

■ ○○○○○○

† ○○○○○○

‡ ○○○○○○

€ ○○○○○○



Un feu dans le local archives attenant aux bureaux du service élevage d'un abattoir de volailles se propage rapidement à une partie de l'établissement. Des pompiers provenant de 4 centres de secours interviennent peu après l'alerte et parviennent à contrôler le sinistre en sauvant une partie des bureaux administratifs. Une enquête de gendarmerie avec auditions de plusieurs témoins et un rapport d'expertise parviennent aux mêmes conclusions quant à l'origine accidentelle du sinistre. Le local archives abritait un réfrigérateur ménager. A la suite d'une fuite de gaz fluorés, le compresseur de ce dernier tournant à vide serait monté en température avant de se bloquer générant un court-circuit au niveau du bloc moteur avec inflammation des gaines des câbles électriques, puis des matières combustibles contenues dans le réfrigérateur. L'incendie s'est ensuite propagé aux archives et aux autres bureaux, gagnant enfin rapidement le local attenant des emballages : barquettes polystyrène, films polyéthylène et PVC, cartons et autres matériaux d'emballages. Les installations de réfrigération n'ont pas été atteintes. Les dommages matériels sont évalués à 3 MF avec destruction sur 1 500 m² de la moitié des bureaux du service élevage, du local archives, ainsi que du stockage des emballages et de tout son contenu. L'activité habituelle de l'abattoir ne sera que faiblement perturbée selon l'exploitant, les locaux d'abattage et de conditionnement étant heureusement éloignés du bâtiment sinistré. Ce dernier précise également que bien que des habitations soient situées à proximité du bâtiment incendié, 20 m pour la plus proche, aucune conséquence notable n'a été observée sur celles-ci et leurs occupants. Le bâtiment sera reconstruit au même endroit avec extension éventuelle du stockage et mise en place d'un mur coupe-feu entre ce dernier et les bureaux. Un dispositif de détection incendie relié à une alarme sera mis en place dans toutes les zones sensibles de l'usine (investissement de 0,3 MF). Une mise hors tension des zones protégées sera asservie à ce dispositif, avec appel téléphonique en cas d'absence du personnel de maintenance (samedi après-midi, dimanche et jours fériés).































N° 5684 - 12/07/1994 - FRANCE - 35 - RENNES
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

■ ○○○○○○

† ○○○○○○
































De fortes hausses de chaleur, accompagnées par une progression du taux de phosphate, provoquent l'asphyxie d'une rivière ; les pompiers collectent 4 t de poissons morts sur 10 km de celle-ci. Les phosphates (concentration mesurée : 2,8 g/l) proviennent des rejets domestiques de la ville, ainsi que

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

de laiteries et d'abattoirs ; 30 mg/l de nitrates provenant essentiellement de porcheries ont également été mesurés.

N° 5594 - 07/07/1994 - FRANCE - 29 - CARHAIX-PLOUGUER
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille
































































Dans un abattoir de volailles, un employé tente de déboucher une canalisation d'eaux usées avec un produit prévu à cet effet et contenant de l'acide sulfurique. N'obtenant aucun résultat, il ajoute de l'eau de javel ; le mélange des 2 substances conduit à une émission de chlore qui se répand dans l'établissement. Les 40 employés évacuent le bâtiment ; 12 personnes intoxiquées (dont l'une plus gravement) sont hospitalisées. Les pompiers ventilent les locaux. Les carcasses de volailles atteintes sont saisies.

N° 4523 - 29/12/1993 - FRANCE - 71 - LA CLAYETTE
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

Un feu se déclare dans un entrepôt utilisé comme abattoir de volailles. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

N° 3681 - 09/06/1992 - FRANCE - 72 - VIBRAYE
C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie
































































Des déchets d'animaux stockés dans une fosse fermentent durant les 3 jours de fermeture d'un abattoir. L'hydrogène sulfuré qui se forme intoxique mortellement 2 personnes et gravement 2 autres employés.

N° 1600 - 01/01/1990 - FRANCE - 56 - THEIX
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille
































Un incendie se déclare dans un abattoir de volailles. Une cuve est détruite, d'autres sont inutilisables en raison de leur connexion. 12 000 canards d'élevage doivent être abattus. Aucune précision n'est donnée quant à une éventuelle fuite du fluide frigorigène contenu dans les installations de réfrigération.

N° 1292 - 21/09/1989 - FRANCE - 56 - LOCMINE
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



































A la suite d'un court-circuit dans une armoire électrique, un incendie se déclare dans un abattoir de volailles. Un stockage d'ammoniac connexe aux installations de réfrigération est pris dans l'incendie. Malgré l'intervention de 80 pompiers, les dommages sont importants (6 000 m² détruits). Aucune précision n'est donnée quant à une émission éventuelle d'ammoniac lié aux installations de réfrigération.

N° 1198 - 23/07/1989 - FRANCE - 72 - VERNIE
C10.1 - Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande

Un déversement d'eaux chaudes dans la LONGUEVE par un abattoir entraîne la mortalité de poissons sur 6 km.



 	DOC – N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

€ 000000

N° 12105 - 13/11/1997 - FRANCE - 76 - FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

C28.25 - Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels

Dans une usine de fabrication d'appareils de réfrigération, un flexible éclate entre un réservoir de fluide frigorigène HCF stocké sous une pression de 8 bars (R404A) et la pompe de transfert, puis une canalisation d'acier se déboîte ; 5 m³ de produit sont émis à l'atmosphère. Il n'y avait pas de soutirage lors des faits. L'installation était en service depuis 10 jours. Aucune victime n'est à déplorer.

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Païta	

Mot de recherche : Chaudière au gazole

N° 19402 - 09/12/2000 - SINGAPOUR - 00 - NC

C20.1 - Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique



Une canalisation transportant du gazole explose brutalement dans une usine chimique produisant essentiellement de l'éthylène et du propylène. Un incendie suit au droit d'un générateur de vapeur où 4 techniciens procèdent à des opérations de routine. Les 4 employés sont blessés, 3 d'entre eux sont sérieusement brûlés (soins intensifs pour des brûlures au 2ème degré sur le visage et le corps). L'usine est nouvelle et n'a pas encore été mise en fonctionnement. La cause de l'accident n'est pas connue mais il apparaît que les techniciens réalisaient des essais et essayaient de démarrer la chaudière avec un appoint au fuel au moment du sinistre. Des parties de la chaudière se sont effondrées et de la vapeur sous pression a été relâchée. Le feu est maîtrisé en 1 h. Les opérations concernant le démarrage de l'installation sont momentanément arrêtées.

N° 9031 - 07/06/1996 - FRANCE - 2A - BASTELICACCIA

A01.13 - Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules



A la suite de la rupture d'un raccord sur le circuit d'alimentation d'une chaudière dans une serre, un maraîcher rejette 2 000 l de gazole dans le PRUNELLI. Le réseau en eau potable de 5 communes est pollué. Une station de traitement des eaux est arrêtée 10 km en aval. Trois camions-citernes approvisionnent 15 000 personnes en eau brute (20 m³). Des bouteilles d'eau minérale sont distribuées. Tout risque pour la santé publique est écarté. Aucune pollution marine induite n'est observée. Trois jours sont nécessaires pour nettoyer et remettre en service le réseau de distribution d'eau potable. Un organisme tiers-expertise les sols pollués et évalue les travaux de remise en état. Les terres polluées sont décapées (20 m³).

N° 1068 - 24/01/1996 - FRANCE - 38 - CORENC

P85.20 - Enseignement primaire



A la suite d'une fuite sur un réservoir alimentant la chaudière d'une école primaire, 5 000 l de gazole s'infiltrent dans le sol, s'écoulent dans le réseau des eaux pluviales et se déversent dans la CHANTOURNE puis dans l'ISERE. Les secours colmatent la fuite. En raison du fort débit des eaux (100 m³/h), le polluant ne peut être récupéré. Les eaux superficielles sont polluées sur 10 km. L'accident a pour origine une rupture de la cuve de fioul domestique enfouie à même le sol depuis plus de 25 ans. Le réservoir de 27 m³ avait été rempli la veille. La zone polluée est décontaminée. Le collecteur des eaux pluviales est by-passé et nettoyé durant 8 jours. La chaufferie sera alimentée au gaz naturel.

N° 9170 - 07/12/1995 - FRANCE - 71 - CUISEAUX

C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie





A la suite de la rupture d'une vanne sur une canalisation de transfert de fioul vers la chaudière, 4 à 500 l de gazole se déversent sur le sol. L'installation rapide de barrage et le nettoyage des zones souillées par les pompiers et une société privée permettent de limiter l'impact de cette pollution sur le BREUIL.

N° 4539 - 30/06/1993 - FRANCE - 55 - SOMMEDIÈUE

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé



Une fuite de 15 m³ de gazole se produit dans une station-service à la suite de la détérioration d'une canalisation sur un réservoir enterré. Des travaux de terrassement effectués à proximité sont à l'origine de l'accident. Des hydrocarbures polluent le réseau d'eau potable de la commune dont les

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

† ○○○○○○ 900 habitants sont ravitaillés par les pompiers. Les sols et les eaux souterraines sont dépollués.

🌿 ○○○○○○

€ ○○○○○○

N° 4846 - 06/01/1990 - FRANCE - 75 - PARIS

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

🔥 ○○○○○○

† ○○○○○○

🌿 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Un incendie se déclare dans le tunnel du métro (ligne n°3) à la suite du suintement d'un mélange essence/gazole/eau par un chemin de câbles. L'allumage est probablement lié à des travaux de découpage et de soudage de rail effectués de l'autre côté du tunnel. La station-service à l'origine de cette pollution n'est pas conforme à la réglementation : absence de dispositif de contrôle de fuite sur les réservoirs enterrés, de limiteur de remplissage et de certificat d'étanchéité pour la canalisation de distribution de GO. Ce feu endommage des câbles intéressant la sûreté de la ligne et un arrêt de la circulation pendant 6 h.

N° 970 - 28/08/1989 - FRANCE - 93 - GAGNY

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

🔥 ○○○○○○

† ○○○○○○

🌿 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Une fuite 185 l de gazole se produit sur un réservoir enterré d'une station service. Un puits voisin est pollué.

N° 1009 - 07/08/1989 - FRANCE - 70 - CREVANS-ET-LA-CHAPELLE-LES-GRANGES

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

🔥 ○○○○○○

† ○○○○○○

🌿 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Dans une station service, une fuite se produit sur un réservoir enterré contenant 5 m³ gazole. Un captage d'eau pota

N° 19267 - 13/11/2000 - ETATS-UNIS - 00 - BONNERS FERRY

H52.2 - Services auxiliaires des transports



🔥 ○○○○○○

† ○○○○○○

🌿 ○○○○○○

€ ○○○○○○

Une fuite de 27 m³ de gazole se produit sur un réservoir enterré, au niveau du poste de distribution en carburant. Les secours évacuent un parc de camions, un hôtel, un restaurant et 8 habitations. Les pompiers mettent 8 h pour couvrir de mousse la flaque d'hydrocarbures et se débarrasser des émanations. Le sol gelé et la température ambiante très froide favorisent leur intervention. Le diamètre de la fuite est de l'ordre de 4 cm. Les pompiers la colmatent à l'aide d'un bouchon en bois et d'un mastic spécial. Par ailleurs, il est constaté des corrosions sur le réservoir.

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

Mot de recherche : Groupe frigorigène

N° 38529 - 28/06/2010 - FRANCE - 59 - LANDRECIES

G47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

Dans l'après-midi, une fuite de frigorigène chloro-fluoré se produit vers 16h30 dans l'enceinte d'un supermarché. Le bruit et une forte odeur alertent les 25 employés et 50 clients du magasin qui sont évacués et regroupés dans les bâtiments d'un groupe scolaire proche. La gendarmerie interrompt la circulation sur un boulevard. Les services du gaz et de l'électricité, ainsi qu'une entreprise de climatisation se rendent sur les lieux. L'accident s'est produit à l'arrière du magasin, dans une zone proche de la chaussée regroupant les bennes à ordures de l'établissement et les moteurs des groupes de réfrigération desservant les parties froides du magasin. La fuite résulte de l'arrachement d'un flexible au niveau du local des compresseurs frigorifiques. La fuite est stoppée, des mesures sont réalisées dans l'air ambiant, puis le magasin reprend ses activités à 18h30.

N° 37731 - 14/05/2009 - FRANCE - 63 - CLERMONT-FERRAND

C22.11 - Fabrication et rechapage de pneumatiques

Lors de l'intervention d'une société extérieure pour la maintenance annuelle des installations de réfrigération d'une usine de fabrication de pneumatiques, il est constaté qu'un groupe contenant 692 kg de fluide frigorigène (1,1,1,2 tétrafluoroéthane) est vide. Le groupe était à l'arrêt provisoire depuis le 19 septembre 2008. Une intervention de maintenance annuelle le 25 mai sur un 2ème groupe contenant 692 kg du même fluide a également montré un manque important de fluide. Les vérifications effectuées en janvier sur ces 2 groupes n'avaient décelé aucune anomalie. Dans le cas du 1er groupe, il s'agit d'une fuite sur le raccord de la vanne d'isolement de la cartouche d'huile et sur le joint torique de la résistance d'huile du réservoir d'huile. Pour l'autre groupe, il s'agit d'une fuite sur un raccord en cuivre. Les groupes sont réparés et rechargés. A la suite de ces incidents, l'exploitant prévoit de changer le joint torique sur les 2 autres groupes ; une détection automatique de fuite est en cours d'installation sur les 3 groupes du même type. La périodicité de visite de vérification est maintenue au trimestre ; un seul groupe pouvant suffire, la suppression de l'un des 3 est envisagée.

N° 30832 - 12/10/2005 - FRANCE - 42 - LA TALAUDIERE



C10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie

Un feu se déclare à 12h58 dans la salle des machines d'un établissement de transformation de viande de 15 000 m² dans lequel 2 prestataires de service intervenaient sur un transformateur TG-BT (maintenance ?). Selon les informations disponibles, le sinistre a été initié par un arc électrique sur le transformateur. D'importants moyens humains et matériels sont mobilisés : 74 pompiers, une quinzaine de véhicules... Une épaisse fumée complique l'intervention des secours dans cette unité industrielle reliée par un tunnel à l'abattoir municipal. La déflagration d'une armoire électrique blesse un employé. Un pompier est légèrement brûlé et intoxiqué par les dégagements de fumées. Les 150 employés du site sont évacués et les locaux sont désenfumés. L'intervention des secours s'achève vers 14 h. L'incendie a détruit 20 % de la surface de l'établissement, dont une partie de la salle des machines et des zones de stockage des viandes. Les eaux d'extinction ont été polluées par des substances issues de la dégradation thermique des carcasses d'animaux, ainsi que des panneaux isolants et des fluides frigorigènes de type R22 provenant des installations de réfrigération endommagées. Mis en sécurité, l'établissement est privé d'eau potable, d'électricité durant 48 h, de téléphone durant 72 h et de gaz durant 10 jours. Les locaux de production sont nettoyés, 2,5 t de liquide de rinçage et 1,3 t de frigorigène pollué sont récupérées et éliminées. Un nouveau disjoncteur est installé sur le groupe froid. La stabilité de la toiture fragilisée par les flammes sera contrôlée par un organisme tiers. Les dommages matériels sont évalués à 1 400 Keuros, les travaux de nettoyage et décontamination à 750 Keuros et les pertes de production à 7 500 Keuros.

N° 26146 - 18/12/2003 - FRANCE - 38 - JARRIE

C20.11 - Fabrication de gaz industriels

Une fuite de 1 t d'ammoniac (NH₃) de réfrigération gazeux a lieu à 10h15 sur un site de production d'azote pour alimenter une plate-forme chimique. Le corps d'une vanne en fonte, d'origine (1978), s'est rompu au refoulement (50 mm) d'un compresseur démarré 2 h plus tôt après une journée d'arrêt pour réguler la

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Païta	



production. L'installation se met en sécurité (explosimètres), un clapet anti-retour défaillant en aval des compresseurs conduit cependant un opérateur à intervenir 10 min en ARI mais avec une bonne visibilité (ventilation + porte ouverte par le flash adiabatique). Le POI est déclenché, 3 agents sur les lieux resteront 1 h en observation à l'infirmierie. Le nuage d'NH₃ qui a dérivé vers une zone inhabitée, ne semble pas avoir été perçu hors du site. Lors d'une maintenance préventive en avril 2003, le constructeur avait changé les presse-étoupes des vannes et recommandé de les remplacer en raison de leur état. Un caisson étanche, réparation qualifiée de provisoire, avait ensuite été installé par une société spécialisée en octobre sur l'une des vannes qui fuyait. Un arrêté d'urgence conditionne le redémarrage des installations à la remise d'un rapport sur les circonstances de l'accident avec propositions techniques / organisationnelles pour en diminuer la probabilité de renouvellement. Des dispositions sont prises les jours suivants : remplacement préventif d'une vanne du même type par une vanne en acier sur un 2ème compresseur, installation de 2 clapets anti-retour à l'entrée du réservoir d'NH₃ et de l'échangeur thermique, surveillance humaine renforcée dans l'attente de modifications techniques pour un sectionnement plus rapide des installations en cas de fuite, présence permanente de rideaux et/ou lances à eau pour abattre un éventuel nuage toxique, rédaction d'une procédure garantissant un bon niveau de sécurité lors des appoints d'NH₃ et du redémarrage des installations, ainsi que de documents spécifiques pour enregistrer les dysfonctionnements pouvant apparaître lors de ces redémarrages... Des vannes de sécurité automatiques avec arrêt d'urgence sur détection de fuite sont installées dans le mois qui suit, ainsi que des groupes frigorifiques provisoires utilisant un frigorigène de type HFC. Toutes ces modifications respectent le manuel interne de gestion de la sécurité et l'étude de dangers à actualiser dans les 2 mois prendra en compte tous ces éléments. Fin janvier, l'exploitant remplace l'ammoniac par un frigorigène chloro-fluoré.

N° 25879 - 10/11/2003 - FRANCE - 25 - BESANCON
R93.11 - Gestion d'installations sportives

Une fuite de 2 des 4 t de frigorigène chloro-fluoré mises en œuvre dans les installations de réfrigération se produit à 9 h dans un complexe abritant une piscine et une patinoire exploitées depuis 1993. Le frigorigène qui se diffuse dans l'atelier technique, s'est échappé de l'installation après la rupture d'un raccord UNION au niveau du filetage entre le collecteur et l'une des soupapes. Les pompiers font évacuer le public. Un périmètre de sécurité est maintenu 2 h. Une CMIC colmate la fuite et aspire le gaz plus lourd que l'air pour l'évacuer hors du local. L'établissement est fermé pour une durée indéterminée. L'inspection des IC effectue une enquête. L'exploitant doit déterminer si la vanne en cause dont l'usure est suspectée, aurait dû être remplacée lors de la dernière révision annuelle de l'installation de réfrigération. Un bureau de contrôle indépendant doit effectuer un contrôle complet de l'installation, soupapes et raccords en particulier, et vérifier avec une caméra infrarouge toutes les jonctions et soudures de l'ensemble des réseaux du groupe froid. Le redémarrage des installations est subordonné à un avis écrit favorable de l'organisme de contrôle, après d'éventuelles réparations réalisées par le titulaire du marché d'entretien des équipements. La patinoire sera réouverte au public 45 jours plus tard ; la perte d'exploitation est comprise entre 50 et 60 Keuros.

N° 22690 - 10/07/2002 - FRANCE - 56 - VANNES
C10.72 - Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation

Un incendie, qui se déclare vers 6h40 et en présence des employés dans la partie production d'une usine de gâteaux surgelés, embrase rapidement l'ensemble du bâtiment. La mousse de polyuréthane en flamme génère une épaisse fumée noire, obligeant les services de l'équipement à baliser une nationale proche. L'intervention mobilisera 70 pompiers et d'importants moyens matériels. Les secours commenceront à combattre le feu par l'extérieur, avant d'ouvrir une brèche dans l'enchevêtrement de tôles calcinées. Un couloir séparant la partie administrative fera office de coupe feu. Les dommages matériels sont évalués à 5 MEuros : 5 000 m² de locaux détruits, dont les zones de production, de stockage et d'expédition et les bureaux. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération mettant en œuvre un frigorigène chloro-fluoré. Des agents de nettoyage, à base d'acide chlorhydrique (1 000 l), de soude (100 l) et de formol (200 l) dilués par les eaux d'extinction, ont été en grande partie retenus dans un bassin d'eaux pluviales dont le trop-plein a été obturé lors de l'intervention des secours ; un contrôle du pH avant rejet des eaux collectées dans ce bassin ne révélera aucune valeur anormale. Les locaux devront être rasés et reconstruits ; 120 salariés de l'entreprise sont en chômage technique. Le sinistre se serait initié dans les combles, peut-être à la suite d'un court-circuit électrique. L'exploitant souligne que dommages et pertes d'exploitation liées étaient assurés et que l'impact sur le résultat opérationnel devrait être limité à 0,15 M.euros. Un sinistre de nature comparable avait déjà détruit en novembre 2001 l'un des autres sites de la

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

société. Selon la presse, la production de l'usine sera délocalisée sur un autre site du groupe fin juin 2004.

N° 23518 - 16/06/2002 - FRANCE - 56 - BIGNAN
C10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

Un dimanche à 8h30 dans l'une des 5 salles des machines d'un abattoir de volailles, un agent de maintenance détecte une fuite d'ammoniac de réfrigération sur le raccord d'une soupape de sûreté du collecteur haute pression (HP) à l'entrée du condenseur de la salle des machines 3 et 4. L'agent équipé d'un ARI met en sécurité l'unité n° 3 (3,52 t d'NH3) : arrêt des compresseurs, coupure de l'alimentation électrique, isolement de l'arrivée HP au condenseur, renvoi de l'NH3 liquide vers la bouteille moyenne pression (MP) en plaçant les flotteurs en position manuelle. Après passage du liquide du condenseur vers la bouteille MP, il referme et isole les flotteurs. La fuite maîtrisée, la conduite est réparée en 2 h en présence d'un 2ème agent (soudure du manchon défectueux à proximité d'une bouteille BP) et l'installation est remise en service : ouverture de la vanne d'arrivée au condenseur, étanchéité de la soudure vérifiée, purge d'air du condenseur, mise en service des flotteurs (position auto) et remise sous tension de l'installation. Un violent choc au redémarrage de l'un des compresseurs provoque alors une nouvelle fuite sur son bâti. L'unité est de nouveau arrêtée et un agent en ARI isole le compresseur (HP, MP et BP). Des dommages sont notés sur le compresseur dont le bloc est perforé et l'isolation électrique est activée. Pour redémarrer l'installation, l'opérateur réarme la sécurité de détection NH3, effectue un appoint de 200 kg de frigorigène, vérifie le bon fonctionnement du groupe froid et quitte les lieux. Aucun service de secours n'est prévenu. Alertée le lendemain par le CHSCT du site, l'Inspection des installations classées constate les faits en présence du SDIS et note la persistance d'une forte odeur d'NH3 dans et autour des bâtiments. Les locaux sont évacués et aérés. Le site ne reprend ses activités que le lendemain. Une enquête de voisinage révèle que de fortes odeurs ont également été perçues vers les habitations les plus proches situées à 90 m. L'accident aurait pu avoir des conséquences plus graves s'il avait eu lieu un jour d'activité normale. Selon l'exploitant, la rupture du manchon résulte d'une faiblesse du métal due à un serrage excessif de la soupape et un coup de bélier explique la rupture du compresseur. Les automatismes de démarrage et d'arrêt sont modifiés pour éviter les montées en pression des installations. Le détecteur de niveau de la bouteille est remplacé pour prévenir un éventuel blocage mécanique.

N° 23324 - 17/12/2001 - FRANCE - 68 - HUNINGUE
C21.20 - Fabrication de préparations pharmaceutiques



Une fuite évaluée à 1 600 kg de frigorigène chloro-fluoré (R134a) se produit sur un évaporateur en service depuis quelques mois seulement. Le rejet à l'atmosphère est sans incidence notable sur le voisinage. La fuite résulte d'une corrosion anormale des tuyauteries en cuivre de l'évaporateur et au gel de l'eau qui a provoqué l'éclatement du circuit. Sur les 7 groupes de réfrigération existants, 2 s'avèreront fuyards et à l'origine de la perte de frigorigène constatée.

N° 18753 - 10/09/2000 - FRANCE - 76 - CANY-BARVILLE
D35.13 - Distribution d'électricité

Dans une centrale nucléaire, une fuite d'huile est observée au niveau des garnitures mécaniques du compresseur d'un groupe de réfrigération lors de sa remise en service. Lors de travaux pour préparer l'intervention, il est constaté 48 h plus tard la disparition de toute la charge de frigorigène, soit 700 kg de dérivé chloro-fluoré de type dichloro difluoro méthane. Pour une raison inconnue, la détection de la présence de frigorigène ne s'est pas activée dans le local. La fuite qui est consécutive à la détérioration des garnitures mécaniques, a sans doute eut lieu lors de l'arrêt pour rechargement de la tranche en août et septembre.

N° 13023 - 15/06/1998 - FRANCE - 50 - CONDE-SUR-VIRE
C11.03 - Fabrication de cidre et de vins de fruits

Dans une cidrerie, une fuite d'ammoniac se produit lors du démantèlement d'une unité de réfrigération remplacée par un groupe à détente directe mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré. Une société extérieure démonte des canalisations à eau glacée périphériques dès 10 h 30. A 14 h 50, une conduite de remontée d'NH3 est sectionnée par erreur. Le gaz toxique, 6 à 700 kg libérés sur 1 200 kg d'NH3 contenus dans l'unité, envahit la salle désaffectée et une partie des locaux voisins par les passages de canalisations dans les murs. La fuite est stoppée en fermant des vannes. Le site est évacué, un périmètre de sécurité de

 	DOC - N°	Annexe X_Liste BARPI.doc
	TYPE	Dossier de demande d'autorisation d'exploiter
Titre	Abattoir de porcs de l'OCEF, commune de Paita	

100 m est mis en place. Un employé asthmatique est hospitalisé préventivement. Les pompiers abattent le gaz avec des lances. L'eau polluée est traitée en interne.